

N° 2022-189

OBJET :*Musées de Bellevaux – Nouveaux
tarifs pour la boutique*

L'an deux mil vingt-deux, le 13 décembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Bellevaux, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 7 décembre 2022

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....25
pour :.....25
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Manuelle BUET à Gilbert DUPIEUX,
- par Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER à Yannick TRABICHET,
- par Jean-François MUFFAT à Fabien TROMBERT,
- par Alain DEGENEVE à Rémy VUATTOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire de voter de nouveaux tarifs pour la boutique des Musées de Bellevaux :

- Livre « Chalet des Alpes » : 19,00 € TTC
- Mini-guide tout terrain « Animaux des Alpes » : 8,50 € TTC
- « P'tit curieux, les animaux de montagnes » : 9,90 € TTC
- « Ptit Artemis – Plantes de montagne » : 6,00 € TTC
- Autocollants nature Animaux de la Montagne : 5,00 € TTC
- Jeu de 7 familles montagne : 6,90 € TTC
- Carnet nature – Oiseaux des jardins : 6,50 € TTC
- Carnet nature – Nichoirs et mangeoires : 6,50 € TTC
- Livre « Les p'tits voyageurs » : 9,50 € TTC

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** les nouveaux tarifs qui lui sont présentés,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Fabien TROMBERTLe secrétaire de séance
Gérald LOMBARD